



Bruxelles, le 20 juillet 2015

CM 3436/1/15
REV 1

OJ/CRP2

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2-281.7814/7199

Objet: 2552^e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS
(2^e partie)

Date: 22 juillet 2015

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL

BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS

Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

VERSION RÉVISÉE N° 1 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

I

- Projets de procès-verbaux du Conseil (°)
 - a) 3391^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires étrangères), tenue à Bruxelles le 26 mai 2015
9213/15 PV/CONS 28 RELEX 424
+ COR 1 (lv)
- Affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne
 - = Affaire C-330/15 P Johannes Tomana e.a. contre Conseil de l'Union européenne, Commission européenne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
10924/15 JUR 488 COAFR 220 RELEX 608 CESP/PESC 406

- Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne
 - Affaire T-246/15, Yuriy Volodymyrovych Ivanyushchenko c/ Council
10957/15 (JUR 495, RELEX 611, CFSP/PESC 409, COEST 228)
- Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne:
 - Affaire T-149/15 (Sirine (Cyrine) Bent Zine El Abidine Ben Haj Hamda Ben Ali contre le Conseil de l'Union européenne)
10958/15 JUR 496 RELEX 612 CFSP/PESC 410 CONOP 78
- Affaire T-255/15, OAO Concern PVO Almaz-Antey c/ Council
 - = Production de documents du Conseil devant le Tribunal de l'Union européenne (°)
10959/15 (JUR 497, RELEX 613, CFSP/PESC 411, COEST 229)
- Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne
 - Affaire T-347/15 Uganda Commercial Impex Ltd. contre Conseil de l'Union européenne
10955/15 JUR 494 CFSP/PESC 408 RELEX 610 COAFR 222
- Affaire portée devant le Tribunal de l'Union européenne
 - Affaire T-264/15 (Gameart/Commission)
= Exception d'illégalité de l'article 5(2) du Règlement 1049/2001
11015/15 JUR 501 API 72
- Affaire T-231/15 George Haswani contre Conseil de l'Union européenne
 - = Production de documents du Conseil devant le Tribunal de l'Union européenne (°)
11070/15 JUR 504 RELEX 622 MOG 65 CONOP 80 CESP/PESC 428
- Lettre du Représentant permanent de l'Irlande, en date du 8 juillet 2015, au Secrétaire général du Conseil relative à la dérogation concernant l'irlandais
10904/15 POLGEN 118 JUR 487
10715/15 POLGEN 113
- Présentation d'un nouveau projet de dessin national pour une pièce slovène libellée en euros
10739/15 ECOFIN 594 UEM 293
- Présentation d'un nouveau projet de dessin national pour une pièce slovaque libellée en euros
10742/15 ECOFIN 595 UEM 294
- Présentation d'un nouveau projet de dessin national pour une pièce allemande libellée en euros
10846/15 ECOFIN 601 UEM 295
- Proposition de Directive du Parlement et du Conseil sur l'intermédiation en assurance [première lecture]
 - = Confirmation du texte de compromis final en vue d'un accord
10745/15 ECOFIN 596 CODEC 1033 SURE 20 EF 140
10747/15 ECOFIN 598 CODEC 1034 SURE 21 EF 142
- Futures relations ACP-UE : mandat pour le Groupe "ACP" (°)
10756/15 ACP 102

- Elargissement
 - Négociations d'adhésion avec la Serbie
 - = Résultats du criblage concernant le chapitre 13 : Pêche
11047/15 ELARG 39
- (événement) Dérogation de l'OMC concernant les services pour les PMA: Notification des préférences accordées par l'UE
 - = accord sur la notification
 - = décision de recourir à la procédure écrite (°)
11044/15 WTO 156 SERVICES 24
- Conclusions du Conseil sur le rapport annuel d'Eurojust 2014
10862/15 COPEN 197 CATS 73 EUROJUST 145 EJN 70 COSI 96
ENFOPOL 209
- Recommandations du Conseil concernant la visioconférence transfrontière
 - = **Publication au Journal officiel de l'Union européenne (°)**
10915/15 EJUSTICE 93 JUSTCIV 168 COPEN 200 JAI 565
- - = Décision du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye et abrogeant la décision 2011/137/CFSP du Conseil
 - = Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre l'article 16, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 204/2011 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye
 - = Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 204/2011 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye
10837/15 CORLX 28 CFSP/PESC 390 RELEX 593 MAMA 99
COARM 170 FIN 516
10271/15 CFSP/PESC 304 MAMA 77 COARM 148 FIN 459
10273/15 CFSP/PESC 306 RELEX 518 MAMA 79 COARM 150 FIN 461
10495/15 CORLX 6 CFSP/PESC 328 RELEX 541 MAMA 85
COARM 156 FIN 481

nouveau point

- Règlement délégué (UE) .../... de la Commission du 9.7.2015 complétant le règlement (UE) n° 1304/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au Fonds social européen, en ce qui concerne la définition des barèmes standard de coûts unitaires et des montants forfaitaires pour le remboursement des dépenses des États membres par la Commission
 - = Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué
11020/15 FSTR 46 FC 44 REGIO 60 SOC 459 EMPL 303 FIN 524
AGRISTR 56 PECHE 260 CADREFIN 40 DELACT 96
10769/15 FSTR 39 FC 40 REGIO 53 SOC 444 EMPL 289 FIN 510
AGRISTR 54 PECHE 246 CADREFIN 33 DELACT 90

nouveau point

- Association avec l'ancienne République yougoslave de Macédoine
 - = Décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, du protocole à l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'ancienne République yougoslave de Macédoine, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne
11091/15 COWEB 72

II

- Suivi du Conseil (Affaires étrangères) du 20 juillet 2015
- Présentation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Affaires générales) du 14 septembre 2015
- Suivi du Conseil (Justice et Affaires intérieures) du 20 juillet 2015

(°) Point sur lequel une décision de procédure peut être adoptée par le Coreper, conformément à l'article 19, paragraphe 7, du règlement intérieur du Conseil.

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur l'Extranet. Les documents produits juste avant la réunion seront disponibles en nombre limité dans la salle de réunion. Les commis de salles fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.